

COMMUNE DE COURMEMIN - COMMERCE MULTISERVICES - CA - 3853

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune : COMMUNE DE COURMEMIN (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNE DE COURMEMIN

Numéro SIRET : 21410068700117

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMERCE MULTISERVICES (3)

ANNEE 2023

(1) Imputer sur le revenu de la collectivité, soit la partie du budget communal, soit la non distinctif mise en œuvre L. 572-1-2 au CGCT.  
(2) A comptabiliser sur le budget de la collectivité  
(3) Imputer au budget communal : Budget principal ou blokis au budget communal

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

### II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

### III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	31

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	35
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43

B1.8 - Etat de la dette - Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme	44
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	45
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etatlement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	47
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emplois des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures

49

Prévoir, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation consolidée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non versées comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniale et investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'Us en fonctionnement ; les opérations d'ordre divers figurent en Annexe.

- (1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 2500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.2217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-6 et avant l'adoption de son budget préinitial. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie II « Véto du budget », si les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexé (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES		A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
	Informations statistiques	Valeurs
Population totale		510
	Informations fiscales (N-2)	Collectivité
		0,00
	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,92
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	10,43
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	8,82 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes nettes de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes nettes de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Espagne brute / recettes nettes de fonctionnement (2) (4)	91,18 %

[1] A souligner au fil des législations et réglementations applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de réponse de la DGF du formulaire N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services administratifs).

[2] Les ratios s'appliquent sur l'encours de la dette au 31 décembre N.

[3] L'encours de dette doit comprendre les autres recouvrements au fil de l'année 2020 (sauf celles pour 2020, portant sur les années antérieures et éventuellement déduites par le biais de l'encours des années antérieures).

[4] Pour les syndicats mixtes, scolariser ces derniers avec à rapprocher.

## I - INFORMATIONS GENERALES POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - + sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécifialement sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-5 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à céder des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50% ;
- Investissement : 7,80%.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

- (1) A compléter par « ou du chapitre » ou « de l'article ».  
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.  
(3) Au maximum dans la limite de 7,8% des dépenses relatives des chapitres mentionnés.  
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions réglementaires ou législatives ou prévues à l'ordre du jour :  
- sans budgetaire ;  
- budgétaire par délibération N° ... du ...

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS**

		<b>I</b>
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
	Montants émis	Tirage émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	469,12	5 319,40	-3 755,95 A1
Investissement	0,00	0,00 (2)	400,00 A2
Donat 100%		0,00	
Fonctionnement	469,12	5 319,40 (3)	-4 155,95 A3
			694,33

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	0,00 III + IV	0,00 B1	0,00
Investissement	0,00 I	0,00 B2	0,00
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B)</b> (6)		
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	1 094,33
Investissement	A2 + B2	400,00
Fonctionnement	A3 + B3	694,33

(1) Indiquer le signe - si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'investissement de N-2 reporté sur la ligne zéro de l'exercice N-1, indiquer le signe - si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Recette de fonctionnement reporté sur la ligne budget 002 du temps démantelé N-1, indiquer le signe - si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(4) A reporter au tirage, prends un tirage supplémentaire N+1

(5) Indiquer le signe - si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe - si dépenses &gt; recettes ou résumé de financement, + si recettes.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser libellés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront reçus au BP ou au BS N+1.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépense imputée aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		{III}
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 294) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en effectuation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		{IV}
70	Prod. services, domaines, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au B<sup>6</sup> ou au B8 N+1.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET**

		II	
		A	II
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)			
Section de fonctionnement	A	469,12	C
Section d'investissement	B	0,00	H
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1			
Report en section de fonctionnement (002)	C	4 155,95	I
Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J
		(si déficit)	(si excédent)
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		4 625,07	G = H + I + J
<b>RESTES À REALISER A REPORTER EN N+1</b> ( <sup>1</sup> )			
Section de fonctionnement	E	0,00	K
Section d'investissement	F	0,00	L
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	G = E + F	0,00	M = K + L
<b>RÉSULTAT CUMULÉ</b>			
Section de fonctionnement	= A + C + E	4 625,07	= G + I + K
Section d'investissement	= B + D + F	0,00	= M + J + L
<b>TOTAL CUMULÉ</b>	= A + B + C + D + E + F	4 625,07	= G + H + I + J + K + L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondant : aux dépenses en prévision non réalisées ; et en recettes aux intérêts contractuels n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachée.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement (correspondant : au décaissement, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles sont évaluées au cours de l'exercice d'un titre au 31/12 de l'exercice

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>		<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>		<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 13B) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniaires (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

TOTAL	I + II	0,00	II + IV	0,00

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	400,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	I + IV + VI + VII	400,00
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>			<b>400,00</b>	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 105, 106 et 10440.

(3) En dépenses, le chapitre 21 retrace les titres d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En revanche, il n'enregistre, le cas échéant, l'annulation de ces titres effectuée sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, total du 108.

(6) A venir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Sauf le total des opérations pour compte de tiers figurant sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RI 042 ; RI 040 = DI 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 43 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS	TITRES EMIS		
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	469,00	70 Prod. services, domaines, ventes diverses	469,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6588) (1)	0,12	731 Fiscalité locale	0,00
6585 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotations et participations (1)	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	4 850,40
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00
Total dépenses de gestion des services	469,12	Total recettes de gestion des services	5 319,40
86 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
87 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
88 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II</b>
			5 319,40

**OPERATIONS D'ORDRE (2)**

042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV</b>
			0,00

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>5 319,40</b>
---	----------------	---	----------------	-----------------

**RESULTAT REPORTÉ DE N-1**

002 Résultat de fonctionnement reporté	V	4 155,95	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00
--	---	----------	--	----	------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>5 319,40</b>
---	--------------------	---	---------------------	-----------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>894,33</b>
--	---------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux catégories 010 et 011.

(2) DP 042 = RI 010 ; RI 042 = DI 040 ; DP 043 = RI 043.

(3) Les comptes 86 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>II</b>
		<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (6A,rigue)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à répt. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011 Charges à caractère général (9)	469,00		469,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
018 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de l'IMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6568) (8)	0,12	0,00	0,12
8588 Frais fonctionnement des groupes d'lus	0,00		0,00
86 Charges financières	0,00	0,00	0,00
87 Charges spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>469,12</b>	<b>0,00</b>	<b>469,12</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

- 4 155,85

(1) Y compris les opérations relatives au remboursement et les opérations d'ordre non-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'institution budgétaire et cointable M. 67.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors-chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur ce qui est écrit le résultat en IV-02).

(7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une donation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » fait un chapitre globalisant regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES			II C2
---	--	--	----------

## TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
12 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (6)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
24 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chèques d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté 460,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuation de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RM	0,00		0,00
60 Achat et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	469,00		469,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilière		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	4 680,40	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	5 319,40	0,00	5 319,40

Pour information R002 Résultat positif reporté 0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et complémentaire M. 57.

(3) hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à rattachement que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans la cas où la collectivité effectuerait une dotations initiale au profit d'un service public doté de la soupe autonomie financière.

[7] A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

[8] Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

[9] Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

Chapitre	Credit(s) ouverts (ISF + DIF + RAR N°1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12/11	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations spécifiques dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations spécifiques hors AP	
TOTAL	800,00	0,00	0,00	[2]	800,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles immobilières requises en affectation	800,00	0,00	0,00		800,00	0,00	0,00
22 Immobilisations corporelles non affectées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	800,00	0,00	0,00		800,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réservées	800,00	0,00	0,00		800,00	0,00	0,00
040 Opérations entre secteurs (5)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution néfatif reporté	0,00						
Total des dépenses d'investissement cumulées	800,00	0,00	0,00		800,00	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées/non honorées.  
 (2) Crpte(s) réservé(s) = crédits réservés - réalisations + RAR au 31/12.  
 (3) Voir ligne 11-12.1 pour la détaile des opérations d'équipement.

- (4) Voir faire R-05 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'entre (D1-D42 = RP-D42).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'entre (D1-D4) = RI-D40.
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre qui détermine également les comptes 2016 et 2024.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

Chapitre		Crédits ouverts IBP + DM + RAR N°1)		Réalisations Tiers émis	
TOTAL		400,00		0,00	
07B	RSA	0,00		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 130)	0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1668 non budgétaires)	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	
13B	Autres subventions invest. non financ.	0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	400,00		0,00	
18	Cpte de liaison affectation (BA,règle)	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>400,00</b>		<b>0,00</b>	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00		0,00	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>400,00</b>		<b>0,00</b>	
02†	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	
04†	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>400,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>800,00</b>		<b>400,00</b>	
					<b>400,00</b>

(1) Restes des investissements non réalisés.

(2) Crédits sans emploi = crédits déversés - réalisations - R002 au JH12.

(3) Voir chapitre 16-25 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour information, crédits ouverts au budget mais non émis pour l'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. tableau du chapitre des régularisations (ordre) (D1 049 = D2 047).

(6) Les chapitres 15, 26, 38, 49 et 69 transmettront dans le détail du chapitre si la collectivité a contribué pour le régime des personnes handicapées, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Autres réseaux transversaux des titres émissifs à l'ambit 100 (cf. chapitre 002 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. chapitre des régularisations (ordre) (D1 043 = D2 047).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement - services » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2054.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Credits ouverts (cap + tva + stat M-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	
016 R.S.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (excl 2124)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
214 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	
21321 Immobilisations de rapport	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (issu 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1628B non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Crête de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	
040 Opérations entre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Rapport sur autofinancement annuel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les opérations conformément au plan de scénario.

(2) Détenus en propriété non mandataires.

(3) Crédits sans intérêt = crédits ouverts – réalisations – R&amp;R au 31/12.

(4) Voir état II-A2 : pour le détail des opérations d'ba,pent.

(5) Il y a lieu de faire une opération pour chaque de tiers.

(6) Cf. détails du chapitre des opérations d'ordre (040 = R&amp;F 042).

(7) Autres provisions budgétaires non figurant à l'année 2022 et, éventuellement, dans les cotisations financières.

[8] Cf. définition du chiffre des opérations d'entre [D1 (01) = R1 (04)].  
[9] Le chiffre 204 « Subvention d'équipement versées » est un élément globalisé regroupant les comptes 204 et 2504.

		III – ADOPTION DU CA				III							
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.1							
<b>Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement</b>													
N° Opération	Légitimité de l'opération	N° AP [1]	Crédits ouverts [BP + DM + RAR N-1]	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 [2]	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations						
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						

(1) Crédit à recevoir institutionnel et l'opération d'équipement est assortie à une AP.

(2) Dépenses en postes non standard.

(3) Crédit sans emploi = crédits nets – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

	III – ADOPTION DU CA	III
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. [1]		Credits ouverts [0] + DM + RAR N-1]		Réalisations Titres émis [2]	Restes à réaliser au 31/12 [2]
TOTAL		400,00		0,00	0,00
01B	RSA			0,00	0,00
13	Suaventions d'investissement hors 13B)			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1608 non budgétaires) (4)			0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 2104) (5)			0,00	0,00
204	Suaventions d'équipement versées (5) (11)			0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)			0,00	0,00
22	Immobilisations nécessaires au fonctionnement (5)			0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)			0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00	0,00
13B	Autres subventions invest. non transf.			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 168)			400,00	0,00
145	Dépôts et cautionnements reçus			400,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (FSA, filiale)			0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>				<b>400,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)			0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>				<b>400,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section du fonctionnement			0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)			0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)			0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tributaires.

(3) Crédits versés emprunt à crédit ouverts – réalisations.

(4) Sauf 115, 116 et 116P.

(5) Exponentiellement, les cotations 20, 204, 21, 22 et 23 sont tenues distinctes en cas de réalisation ou d'annulation de marchés distincts liés à l'opérateur.

(6) Voir l'annexe N-15 pour le détail des opérations portant 00 term.

(7) Cf. définition des dépenses d'exploitation (8) (9).

(8) Les cotations 15, 20, 20, 20 et 20 peuvent également être décomptées si la date du clôture n'est pas pour la régularité des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Recette provenant budgetaire ou détaillée à l'article 192 (cf. Chambre CFM « procès des cotisations d'impôts locaux »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (23, 04 et 02 P40).

(11) La cotisation 204 « Dépenses d'équipement versées » est un chapitre global qui regroupe les cotisations 204 et 2324.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

III	B				

Chap.	Libellé	Crédits ouverts IBP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	DÉPENSES		Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations générées hors AE
				Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)		
<b>TOTAL</b>							
011	Charges à caractère général (3)	994,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	469,00	0,00	0,00	525,05	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6596) (3)	10,00	0,12	0,00	0,00	9,88	0,12
6596	Frais fonctionnement des groupes débts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Donations aux provisions, dépréciation (semi-bénéficiaires) (3)	0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00				0,00
042	Opérations ordre levée, etc/sections (4)	0,00	0,00			0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00	0,00
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de M-1		4 155,95					
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		5 160,00	4 625,07	0,00	0,00	534,93	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 155,95						

(1) Dépenses engagées non réalisées.  
(2) Débits sans emploi = crédits servis - réalisations - RAR au 31/12.  
(3) Hors départs imputés aux chapitres 036 et 017.  
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour la régularisation des incertitudes budgétaires en distinguant les réalisations en régularisation et celles en déficit.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

				III
				B

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (SP + DM - RAR n°1)	REVENUS		Restes à réaliser au 31/12 (1) (2)
			Réalisations	Produits rattachés	
	<b>TOTAL</b>	<b>5 160,00</b>	<b>5 319,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
613	Abattements de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, dommages, ventes diverses	360,00	469,00	0,00	-119,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Détenions et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 810,00	4 850,40	0,00	-40,40
Total des recettes de gestion des services		5 160,00	5 319,40	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-tutélaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		<b>5 160,00</b>	<b>5 319,40</b>	<b>0,00</b>	<b>-159,40</b>
042	Opérations entre secteurs (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations entre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement rapporté de N-1		<b>0,00</b>			
Total des recettes de fonctionnement cumulées		<b>5 160,00</b>	<b>5 319,40</b>	<b>0,00</b>	<b>-159,40</b>

- (1) Recettes justifiées par écrit.  
(2) Crédits sur ventes = crédits clients - réalisations - RAR au 31/12  
(3) Hors redevances régulières non comptabilisées (6) et (7).  
(4) Cf. définition du régime des opérations d'ordre (R-O) = CI-déf.  
(5) Les comptes 73 peuvent figurer dans le détail du résultat si le coefficient de stock en cours après les opérations particulières n'est pas égal à 1.  
(6) Chèque destiné à honorer les opérations particulières telles que les opérations de stock en cours à la fin d'un exercice permanent séparé.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. l art. (1)	Libellé	Crédits ouverts IMP + CM + RAS n°1)	Realisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
							III	B1
	<b>TOTAL</b>	<b>1 004,05</b>	<b>469,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>534,93</b>	<b>0,00</b>	<b>469,12</b>
0.11	Charges à caractère général (4)	984,05	469,00	0,00	0,00	525,05	0,00	469,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	484,05	0,00	0,00	0,00	494,05	0,00	0,00
6161	Maintenances	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	360,00	469,00	0,00	0,00	119,00	0,00	469,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Afférences de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA, Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf la 6596) (4)	10,00	0,12	0,00	0,00	9,88	0,00	0,12
659600	Autres	10,00	0,12	0,00	0,00	9,88	0,00	0,12
6596	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00	469,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 004,05	469,12	0,00	0,00	534,93	0,00	469,12
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	534,93	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice

	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les ventes réalisées conformément au plan de comptes.
- (2) Objets/engagés non marqués.
- (3) Crédit au sera ampli « crédits ouverts – remboursements – ROR au 31/12.
- (4) Hors dépenses investies dans chapeau 016 et 017.
- (5) Les déparasme de tous les paramètres sera octaques des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes les plus importants figurent dans la totalité du chapitre si le cumulatif a été pris en compte pour le régime des provisions budgétaires et financières et réglementaires appliquées.
- (7) Cf. Mémoire des caractéristiques d'ordre (D.F.-042 = R.F.-043) (D.F.-043 = R.F.-043).
- (8) Chaque débit est à réduire aux opérations partiellement ou moins que les opérations de stocks ou libérés à la fin d'un exercice permanent.
- (9) S'il y enlant des ICNE de l'exercice est inférieure au montant du exercice N-1, la moitié du compte 07-112 sera négatif.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + IAR N-1)	Réalisations Tires émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>5 160,00</b>		<b>5 319,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Maintenances de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RGA / Régularisations de RH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	350,00	489,00	0,00	0,00	-119,00
70878	Reemb. frais par des tiers	350,00	489,00	0,00	0,00	-119,00
73	Impôts et taxes (sauf 734)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 810,00	4 850,40	0,00	0,00	-40,40
752	Revenus des immobilisées	4 800,00	4 850,40	0,00	0,00	-50,40
75888	Autres	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>5 160,00</b>	<b>5 319,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-159,40</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgettaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>5 160,00</b>	<b>5 319,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-159,40</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)
Montant des ICNE de l'exercice
Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N - ICNE N-1

- [2] Recettes justifiées non émises.
- [3] Clôture sans embauché = croissance quartière - réalisations = BAPE au 21/12.
- [4] Huit mois d'annulations aux dépenses DSC de 917.
- [5] Cf délibération du chapitre des opérations d'entre (DOP) = DI 040) /PFC/BAF = DI/Sc/2.
- [6] Les deux périodes 75 à octobre figurent dans la totalité du chapitre et la collectivité a opté pour la régularisation des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires, réglementaires et réglementaires applicables.
- [7] Ces dépenses sont destinées à renforcer les capacités opérationnelles qu'elles opèrent dans les sociétés du Groupe à la fin de l'exercice d'après les informations fournies.
- [8] Considéré à hauteur de 70% de la part non dépendante de la ligne.
- [9] Si le montant des RCEZ est inférieur au montant de l'écouche N+1, le montant du compte 752 sera négatif.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
	B1.1

## DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de l'affectation à la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum national au niveau du district	Montant des étranges N	Montant des versements N		Encaissement (3)
				Montants (4)	Répartissement du trésor	
5101 Avances du Trésor						
5102 Avances de Sécurité						
5103 Lignes de trésorerie						
5103.2 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5104 Billets du trésorier						
5105 Autres crédits de trésorerie						
510 Crédits du trésorier (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Consulter l'NCR : INTITRATIONIC du 22/03/1999.

(2) indiquer la date de la décision de l'affectation au niveau du district de la ligne de trésorerie sur laquelle la ligne de trésorerie est affectée.

(3) il s'agit des crédits concourant au compte 5015.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)							IV	
							B1.2	

Nature (pour chaque ligne, incluant le numéro de ligne)	Organisme prêteur ou cré- deur	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Nombre bénéfici- aires (4)	Taux actualisé (5)	Péri- ode des territoi- rements (6)	Profil d'amo- nagement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'en- prunt (9)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00							
164 Emprunts auxiliaires des émissions financières (Total)					0,00							
165 Emprunts en euros (Total)					0,00							
1663 Emprunts en euros (Total)					0,00							
16441 Emprunts assortis d'une option d'échange sur l'appréciation boursière (Total)					0,00							
1653 Dettes et obligations nettes (Total)					0,00							
2021-017 RUE DES TUILERIES 2023-01			01/01/2002 01/01/2002	01/01/2002 01/01/2002	0,00 -0,00	F F		0,00 0,00	0,000 0,000	X X	X X	A-1 A-1
167 Emprunts et dettes assortis en seuillages plafonnés (Total)					1,08							
1671 Autres, hors créances du Trésor public					0,08							
1672 Emprunts sur compte, après avoir été déclaré					0,00							
1673 Dettes pour MEF et PPF (Total)					0,00							
1678 Dettes d'autres bénéficiaires du décret (Total)					0,00							
1679 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00							

Nature d'un document, indiquer le numéro de contrat)	Organisation précurseur du contrat de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation [1]	Date du prochain rembourse- ment	Empreinte ou détails à l'effigie du contrat						
					Type de base d'émission [2]	Index [4] [3]	Taux référence [5]	Taux actualisé [6]	Taux initial	Profil d'amor- tissement [7]	Fonction de rembour- sement
1051 Autres emprunts (total) [9]						Normal [2]					
						0,00					
1052 Suivi à moyen terme négociations (total)						0,00					
1053 Autres dettes (total)						0,00					
Total général						0,00					

(1) Si un avenir donne lieu à plusieurs émissions, indiquer la date de la première émission.

(2) Normal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : constantes ; R : préfixé (crédit à dire en bras droit) qui n'est pas seulement défini comme la simple addition des taux sous-jacents mais aussi comme la somme des taux sous-jacents multipliée par un pourcentage.

(4) Montant le ou les types d'émissions (ex : Euro 3 reçus).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine des cotisations.

(6) Utiliser la périodicité des remboursements : A : annuelle, S : trimestrielle, T : mensuelle, X : autre.

(7) Indiquer C pour intérêtement constant, P pour intérêtement progressif, F pour un taux X pour autres intérêts.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 est la classification des emprunts subordonnés au 1er octobre 2010 sur les produits financiers offerts aux collectifs d'entreprises.

(9) Y compris les avances, remboursements et remboursements anticipés au titre de l'article 20 de la loi n°2020-035 du 20 juillet 2020 de Finance relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et l'inspiration financière et la lutte contre le financement du terrorisme, portant autorisation des émissions remboursables sur les cotisations sociales prévues dans articles 7034 A et 7150 du code général des impôts.

**IV – ANNEXES**  
**B.– ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer la numérotation)	Courtante ? Oui (19)	Montant courtant	Capital restant dû au 31/12/N (12)	Durée résiduelle en années) (13)	Type de taux (14)	Niveau du taux fixe au 31/12/N (15)	Annexe de l'exercice		ICHE de Poursuite (17)
							Taux d'intérêt	Intérêts perçus (hors échéance) (16)	
163 Structures obligataires (Total)		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Immobilisations nettes des établissements financiers (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts ou autres titres (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
16441 Emprunteur d'une option de remboursement (Total) (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et emboîtements reçus (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
2021-01 1 RUE DES TUILERIES 2022-01		0,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
1671 Accords commerciaux du Trésor (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur contrats à échéances (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
1675 Dettes uniques locatives ou louer trouver		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
1676 Autres intérêts et dettes (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
1691 Autres emprunts (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
1692 Banque d'argent bancaire négociées (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
1697 Autres dettes (Total)		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
Total général		0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

- (15) Si l'ensemble des emprunts assortis d'une ligne de référence, à leur terme nascitur la remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable échéancement.
- (16) Si l'emprunt est assorti à couverture, il convient de compliquer le tableau « Modèle des opérations au couvert ».
- (17) Chaque cas d'espèce. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts assortis en fonction de la complexité de la couverture (00081015077C du 25 juil 2010 sur les produits financiers offerts aux investisseurs institutionnels).
- (18) Taux de taux d'intérêt après opération de couverture F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cas où il existe un taux variable qui n'est pas seulement donné comme si simple addition d'un taux assiette de référence et d'une marge négociée en point de paiement).
- (19) Remettre l'hypothèse en cause au 31/12/94 après application de couverture.
- (20) Taux après opération de couverture constaté. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux observé sur l'année.
- (21) Il s'agit des intérêts nets au fil du temps jusqu'à l'échéance « (hors échéances) et intérêts éventuels dus au fil du temps d'échéance fini(M&E) et correspondants à l'article 668.
- (22) Indiquer les intérêts éventuellement tacles au fil du temps d'échéance éventuelle et comparables au 31/12.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)										IV	
										% par	Type de taux
Emprunts variétés par	Organisme prêteur ou	Naturel [2]	Type d'indices	Dates du	Taux	Taux	Nombre	Niveau	Intérêts payés ou	Intérêts payés ou	
récepteur de toute nature et	chef de fil	défaut au 21/12/2019 [3]	(4)	minimum [5]	maximal [6]	Cost de financement [7]	spécifiques	du taux	aux cours de	Intérêts payés ou	
défaut le plus élevé							échéance [8]	au 31/12/2019	l'échéance [9]	Intérêts payés ou	
(Pour chaque ligne, indiquer le							[9]		l'échéance [10]	Intérêts payés ou	
niveau de taux)] [1]									l'échéance [11]	Intérêts payés ou	
Echéance de taux, taux variable											
simples plafonds (cpi) ou											
assuredes barèmes [A]											
<b>TOTAL [A]</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Barème simple [B]											
<b>TOTAL [B]</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Option d'achèvement [C]											
<b>TOTAL [C]</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Multiplicateur (niveau 3,00											
multiplié au jusqu'à 5 fois)											
<b>[D]</b>											
<b>TOTAL [D]</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 [E]											
<b>TOTAL [E]</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Autres types de structures [F]											
<b>TOTAL [F]</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00

(1) Repartie les emprunts selon le type de structure de l'acte (de A à F selon la classification de la charte de bonnes conduites) des fonds dont ils reçoivent le plus élevé le crédit sur toute la durée de vie ou courtier de l'emprunt et autres opérations de caractère investissement.

(2) Niveau : montant moyen versé à l'origine. En cas de remboursement partiel d'un emprunt, anticiper également sur chose logée la part du montant courant et le pour cent courant.

(3) En cas de remboursement partiel d'un emprunt, indiquer séparément les montants logés au profit du montant restant du remboursement en tant que produits financiers (les 1 à 10), les produits financiers (les 1 à 10) et les produits financiers (les 1 à 10).

(4) Indiquer la clôture de l'acte sous-jacent suivant la typologie de la clôture du 25/Jan/2010 sur les produits financiers (les 1 à 10), les produits financiers (les 1 à 10) et les produits financiers (les 1 à 10).

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le taux moyen au cours normal ou échéance (taux zero ou taux zéro) / 5 : taux d'émission (taux zero ou taux zéro) / 5 : taux d'émission.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le taux moyen au cours normal ou échéance (taux zero ou taux zéro) / 5 : taux d'émission (taux zero ou taux zéro) / 5 : taux d'émission.

(7) Court ou long. Indiquer le montant du remboursement initial de l'emprunt au 31/12/2019 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montre, intérêts ou boursière.

(9) Indiquer la nature de l'acte après opération de couverture éventuelle. Pour les emprunts à trois versements, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'ensemble.

(10) Indiquer les intérêts due au titre du courtier et du courtier d'échange le constaté illico à l'année 2018.

(11) Indiquer les intérêts nés du titre du courtier échangé au comparatif dans au 31/12/2019.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
	IV B1.4

## TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	[1] Indice sous-jacentes	[2] Indice zones euro	[3] Indice inflation française ou zone euro ou écart entre les indices	[4] Ecart d'indice zéro euro	[5] Indice hors 20 et 20 et écart d'indice hors 20 et 20 et un indice hors 20 et 20	[6] Ecart d'indice hors zone euro	[8] Autres investis
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurels contre taux variable ou taux fixe (casuel). Taux variable simple plateau (casuel) ou en contre (casuel).	Montant des versements 0,00 % de l'encours 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0
(B) Banque simple. Pas d'échéance levier							
Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en francs	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en francs	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)							
Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en francs	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multilatéral jusqu'à 5							
Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en francs	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5							
Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en francs	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autre type de structures							
Montant en euros							0,00

(1) Cette section renvoie les marchés de titres de 31/12/2023 après opération du clauonnement dématérialisé.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Emprunt couvert		Instrument de couverture								
Instrument de couverture pour chaque ligne, sauf pour le remaniement du capital	Montant de l'emprunt couvert	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Périodicité de remboursement (4)	Montant des emprunts différents	Primes payées pour l'achat d'emprunt	Primes versées à l'Em.
Taux fixe (Total)	9,09					0,00		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Total	9,09					0,00		0,00	0,00	0,00
Total	1,01					0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Si un établissement connaît plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt distinct.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la marge additionnelle ou taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indiquer si il s'agit d'un taux d'interêt fixe, flottant, annuel, mensuel, bimestriel, trimestriel, annuel, mensuel, bimestriel, trimestriel, annuel, mensuel, bimestriel, trimestriel, annuel, mensuel, bimestriel, trimestriel.

(4) Indiquer la périodicité de remboursement des emprunts : A : annuel, M : mensuel, T : trimestriel, X : autre.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

		Etat de l'assurement de couverture			IV B1.5	
Instrument de couverture	Habileté de l'opérateur travailler	Taux taillé	Taux taillé	Chiffre d'affaires courrouzé détaillé au contraire	Chiffre d'affaires	Catégorie d'opération
		Index (0)	Niveau de taux (0)	Indice	Niveau du taux	Avenir opération après opération de couverture
Taux fixe total					0,00	
Taux variable simple [hôtel]					0,00	
Taux constante [total (2)]					1,00	
Total					1,00	

(2) Indiquer l'index utilisé sur la formule de base.

(3) Pour les entreprises à très volatile, indiquer le niveau moyen du taux operatif sur l'année.

(4) A compter de l'annulation de couverture est un seul.

(5) A compter de l'annulation de couverture jusqu'à la fin de l'opération ou au moment où les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)							IV			
								Annexe de l'exercice		
Emprunts (2)		Avoir de mobilisation et profit d'entre- prise de l'emprunt	Date du remboû- rtement	Organisme restaurateur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménage- ment	Durée résidu- elle	Pré- tiers des honorai- res	Caractéristiques du taux	Entrée de sortie (10)
(Pour chaque ligne, inscrire la numéro de compte)	Annuels	Profits								
Total des dépenses au 2/100					0,00		0,00			
Refinancement de dette (3)										
Total des recettes au 3/100					0,00					
Refinancement de dette (4)										

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt après l'échéecissement de cette même de la date régularisation d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du 1/100 sont déplacées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, insiquer le nouveau taux de crédit suivi, autre mentionnée, de la référence en l'espèce en l'occurrence.

(3) Il s'agit de réduire les coûts d'équipes mis en évidence dans l'amortissement des emprunts ayant fait l'objet d'un refinancement antérieur avec refinancement.

(4) Il s'agit de valoir les coûts d'équipes dans l'amortissement des emprunts de référence.

(5) Indiquer C pour amortissement progressif, P pour linéaire, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer le parapluie des refinancements A : annuel ; T : trimestriel ; M : mensuel ; B : bimestriel ; S : semestriel.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (chiffre-dans un taux variable qui n'est pas soumis à l'indice de référence).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Eurofix 3 mois).

(9) Taux après déduction de couvertures éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constant à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de mentionner les caractéristiques du refinancement anticipé dans relation à l'emprunt initial.

(11) Indiquer A pour refinancement, C pour capitalisation, T pour élargissement dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement du délai.

(12) Inscrire le code de section correspondant et cas d'assachissement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts due au titre du taux initial et correspondant à l'emprunt initial et être du document d'émission éventuel et correspondante à l'emprunt initial.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	
IV	B1.7

## EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° de l'ancien emprunt	Date de l'ancienne emprunte- ment	Date de renegocia- tion	Montant initial	Date de renegocia- tion	Taux (2)		Honoraires		Profits d'exploitation et périodicité du remboursement (3)		Autres biens dans l'ensemble (5) p à fin	
					Crédit initial		Contrat renégocié		Crédit initial			
					Type de finan- cier	Type de finan- cier	Type de finan- cier	Type de finan- cier	Taux fixe	Taux variable		
Total									0,0%	0,0%	0,0%	

(1) Ici-même les emprunts renégociés sur créance au financement N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (comprend un taux variable à taux fixe par échéancier défini comme la somme addition d'un taux fixe de référence et d'une partie variable en pourcentage).

(4) Indiquer si assuré ou non par l'assurance (assurance = Durée 3 mois).

(5) Nominal il n'a pas été renégocié.

(6) Pour financer 2 actions : - Pour le profit d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, F pour en fin, X pour autres.

- Pour la partie du remboursement, indiquer : N : annuité, T : amortissement, S : amortissement, X : autre.

<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>IV</b>
		<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

RÉPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en vigueur à l’origine (2)	Dettes en capital au 31/12/24	Annuités payées en cours de l’exercice		Dettes Capital
			Annuité payée en cours de l’exercice (3)	Annuité(s) (3)	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres organismes de droit naturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette pourtant déminimisante, détenue par les : émissions publiques ou privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des dettes au titre collectivités ou en établissement public acceptées de manière en charge l’organisme ou pris en charge au profit d’un autre organisme sous qu’il y ait pour autant transfert de crédit.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de la dette en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts due au titre du contrat tel que communiqué à l’article 6111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et complémentaire à l’article 6101.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

	N
	B1.9

## IV – ANNEXES

## C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DÉPENSES

## DÉPENSES À COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Realisations		
<b>DÉPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B.</b>						
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>						
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00		
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00		
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00		
16441	Opérations assénières à l'emprunt	0,00	0,00	0,00		
1671	Avances consenties du Trésor	0,00	0,00	0,00		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00		
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00		
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00		
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00		
16B7	Autres dettes	0,00	0,00	0,00		
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources internes (B)</b>						
10...	Prise en charge de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		
129	Surjeet transférées à la résultat	0,00	0,00	0,00		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	TOTAL	
			0001 de l'exercice précédent (N-1)	0,00
Dépenses à couvrir par des ressources propres		0,00		0,00

(1) Détail les crédits inscrits par nature conformément au plan de gestion.

**IV – ANNEXES**  
**C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

		<b>IV – ANNEXES</b>	
		<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	
		<b>IV</b>	<b>C1.2</b>
<b>RESSOURCES PROPRES</b>			
Art. (1)	Librellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Ressources propres externes de l'année (a)			
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10229	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13148	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13150	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13250	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non franc.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Premies de remboursement des cotisations	0,00	0,00
25...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
29...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép sur plusieurs exercices		
	Dépréciation des comptes de tiers		
49...	Dépréciation des entreprises financières		
59...	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
024	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
624			

	Opérations de l'exercice III	Résultat à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1013 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00
<b>Montant</b>					
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II				0,00
Ressources propres disponibles		IV			400,00
Solde		V = IV - II (5)			400,00

(1) Les documents 16, 18B, 20, 27, 28, 29, 36, 40 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le contrepartie 10235 prend dans l'outil uniquement pour les cotisations et les établissements publics à fiscalité provinciale.

(3) Les documents 15, 28, 30, 49 et 59 sont utilisables uniquement si la trésorerie appelle le régime des procédures budgétaires.

(4) Les documents 31, 33 et 36 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité du 30/6. Par conséquent, dans les budgets relevant les méthodes et les règles d'un exercice civil, il faut utiliser les documents budgétaires.

(5) Indiquer le signe négatif.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	V
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2024

Présenté par  
 A Courmemin, le 04/04/2024.

Le Président de séance,  
 Christian VANNIER



Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire  
 A Courmemin, le 04/04/2024  
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3)

AUGE Christian	
BERTHEAU Pascal	
BOUBET Fabien	
CHANTIER Gilles	
CLÉMENT Cynthia	
DUVAL Edwige	
GAUTHIER Sophie	
JAMONEAU Daniel	
LECOMTE Remy	
MAZAU Olivier	
MERCIER Bernard	
MORDELET Jocelyne	
PESSON Daniel	
THIRION Isabelle	
VANNIER Christian	

Certifié exécutoire par Le CHANTIER Gilles, MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16 AVR. 2024 de la publication le 16 AVR. 2024

A Courmemin, le 16 AVR. 2024

(1)Indiquer si le président(e) s'est ou non élu(e) à la séance.

(2)Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3)L'ajout des signatures est désormais facultatif.

Le Maire  
 Gilles CHANTIER



**Acte à classer**

2024-17-CA2023

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-04-16T15-11-15.00 ( MI252399676 )

Identifiant unique de l'acte : 041-214100687-20240416-2024-17-CA2023-BF ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Budget annexe commerce multiservices - Compte administratif 2023

Date de décision : 16/04/2024



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7, Finances locales  
7.1, Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DOCBUDG-21410068700117-041049-CA- Multicanal : Non  
2023-26032024000000.XML[Classer](#)[Annuler](#)

Préparé

Date 16/04/24 à 15:11

Par [LEFEVRE Annabelle](#)

Transmis

Date 16/04/24 à 15:11

Par [LEFEVRE Annabelle](#)

Accusé de réception

Date 16/04/24 à 15:17

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 15

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'avril à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHANTIER, Maire.

**PRÉSENTS** : Mr Pascal BERTHEAU, Mr Fabien BOUBET, Mr Gilles CHANTIER, Mme Edwige DUVAL, Mme Sophie GAUTHIER, Mr Daniel JAMONEAU, Mr Olivier MAZAU, Mme Jocelyne MORDELET, Mme Isabelle THIRION, Mr Christian VANNIER.

**ABSENTS AYANT DONNE MANDAT** :

**ABSENTS SANS DONNER DE MANDAT** : Mr Christian AUGE, Mme Cynthia CLÉMENT, Mr Rémy LECOMTE, Mr Bernard MERCIER, Mr Daniel PESSON.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mr Pascal BERTHEAU

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique

En exercice : 15      Présents : 10      Votants : 10

**OBJET : BUDGET ANNEXE COMMERCE MULTISERVICES – COMPTE DE GESTION  
2023**

**RAPPORT POUR INFORMATION :**

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

• Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

• Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

• Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, sur l'exécution du budget de l'exercice 2023,

Il propose de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Accusé de réception en préfecture  
041-214100637-20240404-2024-16-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2024  
Date de réception préfecture : 18/04/2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu, l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est adoptée.



Le Maire  
certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat à  
publier ou notifié le

Informé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ou publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par internet <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture  
045-214100887-20240424-2024-15-DG  
Date de télétransmission : 16/04/2024  
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 15

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'avril à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHANTIER, Maire.

**PRÉSENTS :** Mr Pascal BERTHEAU, Mr Fabien BOUBET, Mr Gilles CHANTIER, Mme Edwige DUVAL, Mme Sophie GAUTHIER, Mr Daniel JAMONEAU, Mr Olivier MAZAU, Mme Jocelyne MORDELET, Mme Isabelle THIRION, Mr Christian VANNIER.

**ABSENTS AYANT DONNE MANDAT :**

**ABSENTS SANS DONNER DE MANDAT :** Mr Christian AUGE, Mme Cynthia CLÉMENT, Mr Rémy LECOMTE, Mr Bernard MERCIER, Mr Daniel PESSION.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mr Pascal BERTHEAU

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique

Monsieur le Maire sort de la salle durant la délibération et le vote.

En exercice : 15      Présents : 9      Votants : 9

### OBJET : BUDGET ANNEXE COMMERCE MULTISERVICES -- COMPTE ADMINISTRATIF 2023

**RAPPORT POUR INFORMATION :**

En tant qu'ordonnateur des finances communales, Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote du compte administratif présenté. Il propose au conseil de désigner un Président de séance pour ces points de l'ordre du jour.  
Mr Christian VANNIER est désigné à l'unanimité.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Conformément à l'article L2012,31 du CGCT, il présente le compte administratif 2023 du budget annexe Commerce multiservices.

On a enregistré en 2023,

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Solde
Dépenses	Recettes	
469,12	5 319,40	4 850,28

SECTION D'INVESTISSEMENT		Solde
Dépenses	Recettes	
0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
041-214102667-20240404-2024-17-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2024  
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Étant donné les reports de résultat des exercices précédents :

Résultat reporté fonctionnement 2022	-4 155,95
Résultat reporté investissement 2022	400,00

En conséquence le résultat de clôture de l'exercice 2023 est de

Section de fonctionnement	694,33
Section d'investissement	400,00

Il précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Romorantin-Lanthenay.

Il soumet au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu, l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE

**APPROUVE** le compte administratif pour l'exercice 2023, comme présenté ci-dessus,  
**ARRÈTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est adoptée.

Le Président,

Christian VANNIER



Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le  
publié ou notifié le

Informé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ou publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par internet <http://www.telerecours.fr>.

Accusé de réception en préfecture  
041-214100887-20240404-2024-IT-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2024  
Date de réception préfecture : 16/04/2024